Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Ramadan 1447
24 Février 2026

N° 23

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **460**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **462**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **463**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **468**
Homologation de résolutions **468**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **469**
Avis aux créanciers **473**
Convocations
Sociétés anonymes **475**
Sociétés à responsabilité limitée **477**
Autres Sociétés **477**
Divers
Avis au public **478**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale de la société privée : Société communautaire locale Al-Senabel pour les services agricoles

Type de la société : Locale

Capital social souscrit : 5 000,00 dinars

Adresse du siège social : Douwar bou siyoud Majaz El Bab, Béja

Objet de l'activité de la société : Services agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statues type : 19/01/2026

Nombre de parts social à souscrire : 10

Valeur nominale d'une part : 500,00 dinars

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Nationale Agricole - Majaz El Bab

Délai de la souscription : Du 25/02/2026 au 24/03/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts type : Oui

Approbation des conditions d'acceptation aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Malek Trabelssi : Délégation Medjez et bab; Gouvernorat Béja; L'adresse Medjez et bab

Salem Rakrouki : Délégation Medjez et bab; Gouvernorat Béja; L'adresse Medjez et bab

Nabil Hidoussi : Délégation Medjez et bab; Gouvernorat Béja; L'adresse Medjez et bab.

2026R00512SODB1

Avis au public

Dénomination Sociale de l'entreprise privée : Entreprise privée local El Baraka

Type de l'entreprise : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000.000 d

Adresse du siège social : Borj El Amri

Objet de l'activité de l'entreprise : Projet agricole intégré

La durée spécifiée de l'entreprise : 99 ans

Date de dépôt des statuts types : 12/02/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10

Valeur nominale des actions : 500.000 d

Nom de la banque : BNA Manouba

Période de souscription ouverte : De 03/03/2026 jusqu'au 02/04/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale fondatrice : Via la plateforme.

Lieu de la session générale fondatrice

Liste des fondateurs :

Nom et Prénom :

Hammami Zied : délégation Borj El Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse Enfayedh Borj El Amri

Toumi Hassan : délégation Borj El Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse Enfayedh

Chtioui Mehdi : délégation Borj El Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse El fajja

Hbibi Zied : délégation Borj El Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse El fajja

Ouerteni Nabil : délégation Borj El Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse Enfayedh.

2026R00514SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Société Communautaire Locale «Alsawaeid Agricoles»

Catégorie de la société : Locale

Capital social souscrit : 5 000 .00

Adresse du Siège social : Taberguit, Sidi Makhlouf, Gouvernorat de Médenine

Objet Social : Elevage de bétail et production végétale et animale

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts : 10/02/2026

Nombre de parts sociales : 10

Valeur nominale d'une part : 500.00

Banque : Banque Nationale Agricole - Médenine

Période de souscription : du 24/02/2026 au 09/03/2026

Liste des Fondateurs :

- Khalifa Baâka : Sidi Makhlouf - Médenine

- Hamza Baâka : Sidi Makhlouf - Médenine

- Mehdi Baâka : Taberguit - Sidi Makhlouf.

2026R00515SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Société Communautaire Locale «Khayrat El Maleh»

Catégorie : Locale

Capital social ouvert à la souscription : 5 000,00 DT

Adresse du siège social : El Maleh - Mzougha - Testour

Objet de l'activité : Agriculture et services agricoles

Durée : 50 ans

Date de dépôt des statuts types : 19/01/2026

Montant total des parts à souscrire : 500,00 DT

Valeur nominale d'une part :

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Béja

Période de souscription : Du 01/03/2026 au 31/03/2026

Convocation à l'AG constitutive : Via la plateforme

Liste des Fondateurs :

Nom et Prénom :

Zied Chabbi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Ilyes Chabbi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Bahri Hammami : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : Rahiba - Testour

Fedi Mezoughi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Sonya Chabbi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : Rahiba - Testour

Mbareka Welhazi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Samar Hammami : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : Cité 26 Février

Hedia Mezoughi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Raja Chabbi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour

Hakima Mezoughi : Délégation Testour; Gouvernorat Béja; Adresse : El Maleh - Mzougha - Testour.

2026R00516SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société communautaire locale Entertainment Smart Oasis

Catégorie de la société : Locale

Capital social souscrit : 10000.000D

Adresse du siège social : Rue du Grand Maghreb, Manouba

Objet social : Espace de divertissement familial

Durée de la société : 40 Ans

Date de dépôt du projet de statuts : 25/12/2025

Nombre de parts sociales : 10

Valeur nominale d'une part : 1000.000D

Banque : Banque Tunisienne de Solidarité - Manouba

Période de souscription : Du 02/03/2026 Au 14/03/2026

Avantages prévus par les statuts : Oui

Acceptation des conditions de participation et droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'Assemblée Générale Constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et Prénom :

Sliti Faical : Délégation : Douar Hicher; Gouvernorat Manouba; Adresse : Quartier de Khalid Ibn al-Walid

Mekni Ilyes : Délégation : Manouba; Gouvernorat Manouba; Adresse : Hayy Al-Uns Manouba

Mohamed Boubaker : Délégation : Manouba; Gouvernorat Manouba; Adresse : Rue Nahj Al-Falaha Manouba.

2026R00518SODB1

Avis au public

Le nom social de l'entreprise privée : Entreprise locale d'Al-Ahfiya Al-Raneem

Classe de l'entreprise : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000,00 D

Adresse du siège social : puits des trente

Objet de l'activité de l'entreprise : Projet agricole intégré

La durée précisée de l'entreprise : 10 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 27/01/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10

Valeur nominale des actions : 500.00 D

L'établissement bancaire (succursale régionale de l'établissement bancaire) : Banque nationale agricole Tataouine

Durée d'abonnement ouverte : Du 02/03/2026 au 06/03/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des modalités relatives à la répartition des excédents et à la constitution d'épargne : oui

Appel à la convocation de l'assemblée générale fondatrice : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et Prénom :

Mohammed Dabira : Délégation Tataouine Sud; gouvernorat Tataouine; Adresse : Puits des trente

Dhekra Al tanfouri : Délégation Tataouine Sud; gouvernorat Tataouine; Adresse : puits trente

Badr al din Dabira : Délégation Tataouine Sud; gouvernorat Tataouine; Adresse : puits trente.

2026R00523SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Société communautaire de thyna pour les loisirs et le Tourisme

Nature de la société : Locale

Capital social souscrit : 5 000,00 D

Adresse du siège social : Route Gabès - thyna - Sfax

Objet social : Organisation d'événements et exploitation d'un espace de loisirs et touristique familiale

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts : 28/11/2025

Nombre de parts sociales : 10

Valeur nominale d'une part : 500,00 D

Banque dépositaire : BTS - Agence Sfax Majida boullila

Période de souscription : Du 14/02/2026 au 15/03/2026

Avantages particuliers : Non

Admission aux assemblées et droit de vote : Oui

Répartition des bénéfices et réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la plateforme.

Adresse du siège

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Nizar ben nouri : Délégation thyna; Gouvernorat Sfax, Adresse : Route Gabès Km 7 - Thyna

Imed Ben Zaida : Délégation thyna; Gouvernorat Sfax, Adresse : Route Gabès Km 7 - Thyna

Hanan Mbarek : Délégation thyna; Gouvernorat Sfax, Adresse : Route Gabès Km 9 - Thyna.

2026X00251SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

SA au capital de 14 625 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 - SFAX

Identifiant Unique : 0003755C

Suivant procès-verbal du conseil d'administration, réuni en date du 12 Décembre 2025, enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 15 Décembre 2025 sous le N°25803617 (Quittance N°M107292), il a été décidé de :

1) Désignation Monsieur Sami Trabelsi à la fonction d'administrateur délégué pour une durée limitée à trois mois pour être chargé de présider le conseil d'administration et de diriger sous sa responsabilité la société,

2) Fixation de la rémunération de l'administrateur délégué,

3) Autorisation de cession d'actions,

4) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis un exemplaire de procès-verbal sus indiqué le 18/02/2026.

2026R00508SANB2

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

SA au capital de 14 625 000 Dinars

Siège Social : Route de Tunis Km 0.5 - SFAX

Identifiant Unique : 0003755C

Suivant procès-verbal du conseil d'administration réuni en date du 13 Février 2026, il a été décidé de :

1) Nomination Monsieur Sami Trabelsi en tant que président directeur Général de la société pour le restant de son mandat d'administrateur,

2) Convocation d'une AGE,

3) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

4) Il a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis un exemplaire de procès-verbal sus indiqué le 18/02/2026.

2026R00509SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement et Confirmation des pouvoirs du Gérant

TEINTURERIE ET FINISSAGE

MEDITERRANEENS "TFM"

S.A.R.L au capital social de 15.490.000 DT

SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE

BIR EL KASAA, BEN AROUS

Matricule fiscal : 1016113 YAM000

N CNSS : 00341783-52

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mars 2025, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 27/03/2025, enregistrement n°25701415, quittance n°M018474, dont une copie originale a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 17/02/2026.

Il a été décidé de confirmer les pouvoirs du gérant les plus étendus, et renouvellement du mandat du gérant Paolo Archetti.

2026R00507SRLB2

Augmentation du capital

La SOCIETE STONEHEART

S.A.R.L au capital de 9 415 000 Dinars

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk 2014, Mégrine

Identifiant unique : 1263711S

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 décembre 2025 et enregistré à la Recette des finances de Mégrine le 08/01/2026 sous le n°26700194, quittance n°M1003396, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de sept millions de dinars (7 000 000 D), le faisant passer de deux millions quatre cent quinze mille dinars (2 415 000 D) à neuf millions quatre cent quinze mille dinars (9 415 000 D), et ce par la création de soixante-dix mille (70 000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dinars (100 D) chacune.

Le dossier relatif à ladite augmentation de capital a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises au Centre Urbain Nord en date du 2 février 2026.

2026400588SRLB2

SOCIETE NEOLIANS

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 70.000 Dinars

Siège social : Immeuble KPMG - Rue du Riel- Les Jardins du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1135064V

Suivant procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 26/1/2026 (enregistré à la Recette des finances Le Lac Tunis le 3/2/2026 sous QN°M012685 Enreg n°26700919),

- Suivant acte de cession de parts du 26/1/2026 (enregistré à la Recette des finances Le Lac Tunis le 3/2/2026 sous QN°M012829 Enreg N°26100926),

- Suivant acte de cession de parts du 26/1/2026 (enregistré à la Recette des finances Le Lac Tunis le 3/2/2026 sous QN°M012834 Enreg N°26100927),

- Suivant acte de cession de parts du 26/1/2026 (enregistré à la Recette des finances Le Lac Tunis le 3/2/2026 sous QN°M012826 Enreg N°26100925),

Les associés ont décidé :

- d'approuver les cessions de parts sociales;

- de déterminer les pouvoirs du gérant Monsieur Ryad El Ouerdiane ;

- de nommer Monsieur Jean-Olivier Penin en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée avec pouvoir de signature individuelle - d'approuver les Statuts mis-à-jour.

Un exemplaire du PV, des actes ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises en date du 9/2/2026 sous Identifiant Unique N°1135064V.

2026400592SRLB2

YAZAKI TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non- Résidente

Capital social : 22.673.214 Dinars

Siége social : Nouvelle Z.I Aguila II - Route de Tozeur - 2100 Gafsa

Identifiant unique : 1098077P

Suivant Mandat Spécial du 17/10/2025 (enregistré à la Recette des Finances Avenue Farhat Hached, Gafsa le 4/12/2025 sous QN°M068768 EN°25810868 le Gérant a décidé :

-de déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Mr Nizar Zouari, Mme Aroua Smirani, et Mr Amir Lajili ;

-de déléguer le pouvoir de signature administrative et de représenter la société devant toute autorité administrative et judiciaire tunisienne au profit de Mr Nizar Zouari de façon individuelle;

-de déléguer le pouvoir de signature administrative et de représenter la société devant toute autorité judiciaire tunisienne au profit de Mr Ahmed Ben Hassine de façon individuelle

Un exemplaire du Mandat Spécial a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°1098077P en date du 15/12/2025

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 21/10/2025 (enregistré à la Recette des Finances Avenue Farhat Hached, Gafsa le 30/10/2025 sous QN°M062198 EN°25809655)

-Les associés ont décidé de révoquer Monsieur Safouane Hakiri de son mandat de gérant

Un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°1098077P le 12/12/2025.

2026400593SRLB2

PATISSERIE ET BISCUITERIE FINE PBF SARL

Société à Responsabilité Limitée

Siège social : Route Khlidia - Douar El Houch - Naassène - 1135 Fouchena

Capital social : 100.000 Dinars

Identifiant unique : 0899356S

La société a déclaré conformément à l'article 470 du Code des Sociétés Commerciales que la société mère la société LA GENERALE DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE GEPACO SA détient une participation à son capital.

Deux exemplaires de la Déclaration ont été déposés au Registre National des Entreprises sous IU N°0899356S en date du 2/5/2025 sous dossier N°202532581.

2026400594SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

VENTE DES PARTS INDIVISES DANS UN FONDS DE COMMERCE

Suivant vente de fonds de commerce rédigé par M.Cherif Hanen Avocate enregistrée à Morneg le 12/02/2026 quittance n°M013409 sous le n°26200403 Abd Hamid Adouli domicilié à Kabbouti Mornag a vendu à Mouldi Adouli domicilié à Kabbouti Mornag ses parts indivises du fonds de commerce destiné Boucherie sis au n°46 Marché Municipale de Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur dans le local objet de vente sis au n°46 Marché Municipale de Mornag vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 18/02/2026.

2026R00486FCCC2

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 30/01/2026 sous quittance n°MO17793 sous le n° d'enregistrement 26200593 M Meher ben Hmaida ben Boubaker Jdidi a

vendu à Mme Rahma bent Abdesalem Rouisi le fonds de commerce exploité tous types de commerce sis à l'Avenue Taher Sfar Hammamet.

Toutes oppositions seront reçues à l'Avenue Taher Sfar Hammamet. L'acte est publié dans deux journaux la presse et Sahafa le 05/02/2026.

2026R00492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 09/02/2026 enregistré à la recette des finances de Sidi Amor Nabeul le 12/02/2026, quittance N°M012662 enregistrement N°26200577 ; Monsieur Hamdi Chammari domicilié à sidi Dhahir Bou Argoub, Nabeul a cédé à Monsieur SAMEUR SWII domicilié à sidi MAWIA, Nabeul, la totalité du fonds de commerce constitué d'un restaurant avec ses éléments corporels et incorporels sis à rue djerba lahwech, Nabeul, immatriculé au RNE sous l'identificateur unique : 1840836/W.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de vendeur hamdi chammari, à son domicile mentionné ci-dessus dans les 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "La Presse" le 19 Février 2026.

2026R00501FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 09/02/2026, quittance N°M023047, enregistrement N°26200809, la société Golden Madelaine S.A.R.L, enregistrée au RNE sous l'identifiant unique N°1717588G a vendu à la société SALIMA BOULANGERIE PATISSERIE, Société en cours de constitution en la personne de son représentant légal, l'ensemble du fonds de commerce sis à l'avenue des Nations Unies, Hammamet Nabeul et conçu comme boulangerie et pâtisserie avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 19/02/2026.

2026R00502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte S.S.P. daté du 27 janvier 2026 et enregistré à la Recette des Finances Le Lac - Tunis le 3 février 2026 sous le n°25205502, Monsieur Abdehafidh Hamdaoui, demeurant à la Résidence Yasmine Appartement A2 premier étage Lac 2 Tunis, a vendu à Madame Wafa Bouzid, demeurant au 22, rue Lac El Biban, Les berges du lac, Tunis, la totalité du fonds de commerce d'alimentation générale exploité au local n°3 sis au rez-de-chaussée de la Résidence Les Rosiers, Les Jardins du Lac, 1053 Tunis, comprenant tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions éventuelles devront être faites dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis, entre les mains de Madame Wafa Bouzid, à son domicile sis au 22, rue du Lac El Biban, Les Berges du Lac, Tunis, où une copie de l'acte de vente du fonds de commerce a été laissée en dépôt.

Ce même avis a été publié dans le journal Assahafa en date du 14 février 2026.

2026R00503FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé en date du 07 novembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Radés, quittance n°M075022, enregistrement n°0485360.

Monsieur Zouhaier Ben Ali Ben Mohamed El Akari a vendu à Monsieur Foued Ben Moamed Amdouni la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café catégorie 1 sis au numéro 25, rue Farhat Hached, Ben Arous.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de l'avocate Imen Abdelmalek à son bureau sis 5 Chouchet Radés, Ben arous, dans les délais de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 18/2/2026.

2026R00506FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 17/02/2026, enregistré à la recette des finances Trocadéro de Sousse le 18/02/2026, (reçu n°M008989, enregistrement n°26200487, la Société BE SPICY, SUARL, son identifiant unique : 1918613G, représentée par son gérant Mr Walid Ben Lassaad Ben Abid BEN AMOR, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné comme restaurants spécialisés en Fast Food sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la Rue de la Turquie BMC 12 Cité Sahloul - Sousse, permettant d'exécuter tous types de commerce sauf la vente de poissons, viandes et volailles, à Monsieur Jalel Ben Saleh Ben Amor ANEYA, titulaire de la CIN n°09292610.

Les oppositions s'effectuent chez Maître Belkacem M'dimagh avocat à la cour de cassation - de la Société Professionnelle Unie d'Avocats - sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et Le Quotidien le 20/2/2026.

2026S00254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/02/2026, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/02/2026 quittance n°M012869, enregistrement n°26200164, Sofiene Bezine, demeurant cité Basatine Bekalta Monastir a vendu à la Société M.N de commerce demeurant cité Basatine 5090 Bekalta Monastir la totalité du fonds de commerce sis Complexe Fatma City Zone touristique 5111 Mahdia exploité comme Café première classe et nommé «Mallorca».

Les oppositions seront présentées auprès du vendeur dans le siège du fonds. Un extrait a été publié dans le journal «le Quotidien» du 20/02/2026.

2026S00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/02/2026, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/02/2026 quittance n°M012955, enregistrement n°26200168, Sofiene Bezine, demeurant à cité Basatine Bekalta Monastir a vendu à Société M.N de commerce demeurant à cité Basatine 5090 Bekalta Monastir la totalité du fonds de commerce sis à l'Av Taheur Sfar zone touristique 5111 Mahdia exploité comme boutique pour vente de produits traditionnels nommé «Aicha Centre»

Les oppositions seront présentées auprès du vendeur dans le siège du fonds. Un extrait a été publié dans le journal «le Quotidien» du 20/2/2026.

2026S00256FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 26/01/2026, rédigé par les notaires de Sousse Maître Amira BRIKI et Maître Nidhal DARDOURI, enregistré en date du 28/01/2026 à la recette des finances Trocadéro Sousse sous Quittance n°M004909, Mr Amanallah Ben Ali Ben Mohamed Sabri, titulaire de la CIN n°05543077, a cédé en tant que don à son frère : Mr Ahmed Ben Ali Ben Mohamed Sabri, titulaire de la CIN n°08484449, la totalité du fonds de commerce du local destiné Commerce produits divers et détail ainsi que article de ménage, et épicerie (MF : 1387553G) sise au N°207 Rue Jamel Abdenasser-Ezzouhour Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 21/2/2026.

2026S00258FCCC2

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 03/02/2026 enregistré à la recette des finances Mohamed Maarouf le 18/02/2026 quittance n°M016253 Enregistrement n°26200401, Mohamed BEN YOUSSEF BEN BACHA BARHOUMI CIN 02075363 a vendu tout le fonds de Commerce du restaurant sis au N°8 rue Remada SOUSSE gouvernorat de SOUSSE, à RIDHA BEN BOURAOUI BEN SLIMENE GOLLI CIN N°02809835.

Toute opposition à cette vente sera signifiée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T, au bureau de maître BOU KEF Fradj sis à rue sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4000 Sousse.

Cette vente a été publiée au journal LA PRESSE du 21/02/2026.

2026S00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sahline en date du 30/12/2025 et enregistré à la Recette de Sahline le 30/12/2025 (reçu n°M049438) madame Houda Cherif titulaire de la CIN n°06770051 vend à madame Zohra Chbil titulaire de la CIN n°04025755 le fonds de Commerce dont l'activité consiste en une garderie scolaire «KHAWAREZMI» demeurant à Rue Houcine Bouzeiene Sahline.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acheteur à Rue Houcine Bouzeiene Sahline.

2026S00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, du 12/02/2026, enregistré à la recette des finances thyna le 12/02/2026, sous le n°2625920, quittance n°M005920, Sessi Bakkeri, titulaire de la CIN 01120346 a vendu à Habib Benbelgacem titulaire de la CIN 05351451 le fonds de commerce sis à aayech Agareb Sfax, Restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 18/02/2026.

2026X00248FCCC2

Vente de Quotes-parts d'un Fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Kamel Ben Khalifa, avocat à la Cour d'Appel, en date du 23/07/2025, enregistré à la Recette des Finances de la Rue El Jazira le 31/07/2025 (Quittance n°52684, Enregistrement n°25202346), Monsieur Tahar dit Mustapha Ben Hassen Hachad, titulaire de la CIN n°08719647, agissant en son nom personnel et au nom de son frère Monsieur Mohamed Sofien Ben Mustapha Hachad en vertu d'une procuration, a vendu l'intégralité de leurs quotes-parts des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce destiné à toutes activités

commerciales, situé à l'angle du n°03 Rue Bab Jedid et de la Rue Sidi Boumendil (comprenant le local n°65, le local d'en face n°48 et le local adjacent), à l'acquéreur Monsieur Abdallah Ben Rabeh El Gualgaoui, titulaire de la CIN n°12630869. Les oppositions seront reçues auprès de l'acheteur à l'adresse 03 Rue Bab Jedid, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

2026400544FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Saber Ben Romdhane, avocat à la Cour d'Appel, en date du 02/07/2025, enregistré à la Recette des Finances de Ben Arous le 30/07/2025 (Quittance n° 52607, Enregistrement n° 25202343).

Madame Fethia Bent El Hadj Boubaker Ben Amor, titulaire de la CIN n°00407602, a vendu à Monsieur Abdallah Ben Rabaa Sardouk Ghalghaoui, titulaire de la CIN n° 12630869, l'intégralité des éléments corporels et incorporels d'un fonds de commerce destiné à toutes activités commerciales. Emplacement : Situé à l'angle de l'Avenue Habib Bourguiba et de la Rue de la Keffa, n°02, El Mourouj, Gouvernorat de Ben Arous. Détails du local : Le fonds comprend trois locaux (local n° 65 et le local adjacent n° 48), situés au rez-de-chaussée.

Les oppositions, s'il y en a, doivent être signifiées entre les mains de l'acheteur, Monsieur Abdallah Ben Rabeh, domicilié au n°03, Rue Bab Saadoun, Tunis, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

2026400545FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par acte SSP en date du 22/01/2026 enregistré à la recette des finances de JELMA le 25/1/2026 sous le n°26200244 Fathi Slimani titulaire de la CIN n°6052569 demeurant au quartier est jelma a vendu à Mohamed GUENICHI titulaire de la CIN n°09216793 demeurant au 49 rue Mohamed Bejaoui Tunis tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce nommé "S.B.H TOUS PIECES AUTO" l'activité principale est le commerce des pièces de rechange et d'accessoires automobiles Identifiant unique 1911262y exploité à la route nationale n°3 JELMA Sidi Bouzid.

Les oppositions auront lieu à l'étude Maître HAJLAOUI Maha sis à immeuble Baklouti au dessus du magasin carrefour avenue Habib Bourguiba SIDI BOUZID.

Cette annonce est parue au quotidien Echourouk du 14/02/2026.

2026400586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 10/02/2026, rédigé par maître Salma Romdhan avocate demeurant à l'avenue de la République Nefza Béja, enregistré à la recette des finances de Nefza, le 10/02/2026 quittance n°M005089 Monsieur Hamed ben Ali Ben Abda Hafsi de nationalité tunisienne titulaire de la CIN n°02331988 a vendu à Madame Ameni ben Ali Ben mabrouk Sawassi de la nationalité tunisienne titulaire de CIN n°14259576 le fonds de commerce exploité comme restaurant dans le local commercial situé à l'avenue Habib Bourguiba Nefza Béja. Il a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 15/02/2026.

Toutes oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT entre les mains du Notaire Louati Lotfi à son adresse bâtiment Ben Trad Avenue Habib Bourguiba Nefza Béja.

2026400590FCCC2

Cession du fonds de commerce

Par acte de vente en date du 3/02/2026, enregistré auprès de la Recette des finances de Grombalia le 19/02/2026 sous le numéro 26200818 quittance n°M020813, Madame Monira Bent Hmida Ben Sadok Dhaouadi a cédé la totalité du fonds de commerce avec tous ses corporels et incorporels, destiné à la vente de prêt-à-porter, chaussures et parfums, exploité dans le local sis au n°4, Immeuble Tanfous, Av. Habib Bourguiba, Grombalia, à Monsieur Abdelmonem Riadh Ben Mouldi Derouiche.

Les oppositions seront reçues dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au cabinet de Maître Youssef Hassen, avocat, sis à la Rue 18 Janvier 1952, Grombalia.

Le présent avis a été publié dans les journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 20/02/2026.

2026400600FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte établi le 26/01/2026 par Maître Ahmed Ben Hassana, avocat à Tunis (42, avenue Hédi Chaker, bureau n°7, Belvédère), enregistré à la recette des finances de Rue Al Jazeera sous le n°26200298, reçu n°M007886, Madame Khira Nasraoui, C.I.N. n° 02745243 du 23/12/2015, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 1, rue El Abri, Bab Menara - Tunis, MF : n°1055586X, à Monsieur Jaafar El Hachmi, C.I.N. n°13009798 du 13/09/2021. Les oppositions sont reçues dans un délai de dix jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, auprès du rédacteur de l'acte.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Temps" le 6 Février 2026.

2026400601FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Nefzi Hichem

Notaire à Tunis

60 Boulevard Bab Bnet Tunis

Tél. : 23357188

Suivant acte notarié du 01 février 2026 établi par Maître Hichem Nefzi et Maître Sami Ardhaoui Mr Lotfi ben Mohamed ben Elhaj Romdhane Herbeq a cédé à titre de donation à son fils Akrem ben lotfi ben Mohamed Herbeq la totalité de fonds de commerce de local sis au 102 avenue Habib boughatfa Bardo Tunis son activité vente les meubles et Lustres, les cadeaux et les outils des coiffures avec tous les éléments corporels et incorporels (évalué à vingt mille dinars) à des fins d'inscription toutes oppositions sera recevable auprès du donataire à son domicile 9 rue Archimède cité La Gazelle Ariana Nord Ariana.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps du 13/2/2026.

2026400603FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté du 07 Sept. 2025 et du 15 Sept 2025 et enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 19/09/2025, quittance N°107403 Enregistrement N°5308169, Mme Besma bent Mohamed Aziz ben EDHAHIRI loue en "Gérance libre" à la Société PRESSING Les JASMINS, représentée par son représentant légal, son identifiant unique n°1345708CAM000, la totalité du fonds de commerce, exploité pour tous commerce, sis à la Résidence Elafran, Cité des Palmiers, AIN ZAGOUAN, inscrit au R.C. AO1155322013. Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 19/02/2026.

2026R00487FCCC3

Location fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 20/01/2026, enregistré à la recette des finances de Djerba le 20/01/2026 (quittance n°M008251, enregistrement n°26300306), Monsieur Ali Ben Ghorbel, titulaire de la CIN n°00758630 délivrée le 28/12/2022, a loué la totalité du fonds de commerce exploité en la vente des produits artisanaux au local sis à rue Farhat Hached Midoun Djerba, et ce à Anwar Chahbani, titulaire de la CIN n°05735377 délivrée le 21/05/2025 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» daté du 14/02/2026.

2026R00488FCCC3

Location de fonds de commerce

Suivant acte SSP du 03/11/2025 enregistré à la recette des finances bir kassa le 05/02/2026 sous numéro 26300247 quittance n°M005408.

Mr Nejah Zayati titulaire de la CIN N°1362810 de matricule fiscal 1418952R a loué un fonds de commerce à Mr Badreddine Adouli titulaire de la CIN N°04695195 de Matricule fiscal 1634548P.

La totalité de fonds de commerce sis à Résidence Errabia N°4 Mourouj 5 ben Arous.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local du contrat dans un délai de 21 jours à compte de la date de parution au Journal officiel de la République Tunisienne.

2026R00504FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/10/2025 enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 5 décembre 2025 quittance n°M101435 enregistrement n°25307307 Monsieur Jalel Ben Salem AMARA, titulaire de la CIN n°05259341 demeurant à rue Ibn Majed immeuble Abdelkafi n°3 Sfax a donné en location à Monsieur Khaled Ben Ridha Amari, titulaire de la CIN n°11060399 demeurant route Menzel Chaker km 1.5 Zenket ESSALEM Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité de vente de poissons et de produits de la mer dans le local situé à la Route de Soukra km 0.5 Sfax dans le cadre d'une gérance libre.

Les oppositions devront être adressées dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, à l'adresse du local loyer où une copie du contrat de location a été déposée.

Le présent avis est paru à ESSABEH et Le Temps en date du 20-02-2026.

2026X00257FCCC3

LOCATION DE GERANCE

Suivant acte enregistré le 19/01/2026 (Quittance 8162, Reg. 26300418) RF Menzah 6, M. Moncef BOUCHIR a loué à M. Mohamed BOUCHIR (M.F. 1965287C) son fonds de commerce (Fast-food) sis au 06, rue Ali Belkacem, Menzah 5, Ariana.

Durée : Du 01/01/2026 au 31/12/2026 (renouvelable par année).

Oppositions : Auprès du locataire-gérant à l'adresse de cet avis qui a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 20/2/2026.

2026400591FCCC3

LOCATION D'UN FONDS DE COMMERCE EN GERANCE LIBRE

Suivant contrat de location en gérance libre daté le 9/02/2026, Enregistré à la Recette des finances de Ras Jebel le 9/02/2026 sous le numéro : 26300513 Quittance n°M013507, Mme Olfa bent Mohamed Nafati a confié à titre de location gérance libre à Mme Hamida bent Mohamed Essaleh Bourguiba le fonds de commerce avec ses éléments

corporels et incorporels du point de vente situé Rue 14 Janvier Ras Jebel en vue d'y exercer le commerce café. Cette location est conclue pour une année à compter de 01/01/2026 renouvelable par tacite reconduction.

Les oppositions sont recevables dans un délai ne dépassant pas vingt jours (20) jours à compter de sa publication au JORT.

2026400595FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic des Propriétaires

Résidents de l'Immeuble Nefati

Conformément au procès-verbal de l'assemblée constitutive du 9 février 2018, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 30 mai 2018 sous le numéro 18802560, et à l'arrêté municipal du 1er juin 2018, pris par le maire de Hammamet, l'Association des Propriétaires et Résidents de l'Immeuble Nefati est ainsi constituée, son siège social étant situé à l'avenue de la République, 8050 Hammamet.

Président : M. Elias Radhouane

Trésorier : M. Mohamed Sahbi Ghanouchi.

Secrétaire général : M. Fathi Adouz.

2026R00490APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement dans le secteur de l'Agriculture et de la pêche «Assalsala»

Siège : Assalsala, Menzel Salem Tajerouine Kef

Objectifs :

- Maintenance et gestion des réseaux d'irrigation

- Exploitation des points d'eau.

Membres :

- Président : Samir Omri

- Membre : Salah Omri

- Trésorier : Jalal Omri.

2026R00493APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Champions du Futur de Kyokushinkai à Hamma Jreid

Lieu : Maison des jeunes de Hamma Jerid, Tozeur.

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, les élever vers les plus hauts niveaux sportifs et moraux et participer aux divers compétitions encadrées par la Fédération

- Spécialités : KYOKUSHIN - KARATE

Membres :

- Président : Mohamed Said Tebessi

- Vice Président : Tarek Chriki

- Secrétaire général : Rayen Radhouani

- Trésorier : Islem Chriki

- Secrétaire générale adjointe : Hafsia Nafti

- Trésorière adjointe : Aya NAFTI.

2026R00511APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétaires

Il a été décidé, en vertu d'une assemblée générale constitutive tenue le 9 septembre 2025, enregistré à la Recette des Finances de Hammam Sousse le 1er octobre 2025 sous le reçu n°108140 et l'enregistrement n°674, la constitution du Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble «El Hana», dénommé «Syndic de Copropriété El Hana». Monsieur Nabil Mourad a été élu Président du Syndicat.

2026S00249APSF1

Syndicat des copropriétaires

De la Résidence «SILA 4 »

Taksim Al emmar - Sokra - Ariana - Tunis

En vertu du PV de l'AGC de la résidence Sila 4, du 12 Septembre 2025 enregistré à la recette des finances le 22 Octobre 2025, sous le n°25710459 quittance n°M119575 le syndicat des copropriétaires de la résidence Sila 4 est constitué, sis à, Taksim al emmar -Sokra - Ariana - Tunis.

Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Mahdi Chaabouni : Président du syndicat.

- Sté Evelin de promotion représentée par Mr Mohamed Smeoui : Membre.

- Mr Mohamed Fadhial Bel Haj Kacem : Membre.

- Mr Imed Chetoui : Membre.

Le syndicat des copropriétaires de la résidence Sila 4 entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X00249APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Dénomination : Groupement «AL-Aqeela Ksar Gafsa».

Objectif protection des ressources naturelles rationaliser leur Utilisation et l'entretien.

Siège : AL-Aqeela Ksar Gafsa.

Comité :

Président : Rochdi ben abdallah hamouda

Trésorière : Nabila bent mouhamed sgayer brayek.

2026X00256APSF1

Homologation de résolutions

Syndic de la résidence des copropriétaires

El Amen

Suite au PV de l'assemblée générale du 08/02/2026 enregistré à la recette des finances El Manar 1 sous le numéro d'enregistrement 26800572, reçu n°M017001 du 10/02/2026, il a été décidé l'élection du bureau comme suit :

- Président : Mondher Meddeb

- Secrétaire Général : Khaled Siala

- Trésorier : Mohamed Sofiène Mansouri.

2026R00527APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Cabinet Maître Oueslati Kamel

Avocat à la cour de cassation

Rue de la Municipalité Béja

Tél : 78454554

MF : 0259391/K

Les créanciers saisisseurs ; les héritiers Chahir Riahi sa mère Nadia Yousbachi, son père Khair Eddine Riahi et ses soeurs majeurs Raida, Slim et Cirine résident à cité el inbiath goubellat Béja.

Partie saisie : El Mondher ben Farht Riahi résident à la prison el Mornaguia Mannouba.

Avocat poursuivant : Maître Oueslati Kamel avocat à la cour de cassation, 13 rue de la municipalité Béja. Matricule fiscal 0259391 K P.

Le jugement et sa signification ; arrêt de la chambre criminelle auprès de la cour d'appel de Béja n°813 rendu le 22/2/2023 continué par l'arrêt de la cour de cassation n°48379 du 20/11/2023 signifié par l'huissier notaire à Tebourba Maître Mabrouka Manai n°2476 en date du 14/8/2024.

L'immeuble saisi : local à usage d'habitation sis à El Gammarti touarguia douar Aouled Labiadh Goubellat Béja composé de 3 chambres un salon et une salle de bain construit sur une parcelle de terre d'une superficie totale de 1070 m² planté d'olivier et d'arbre fruitiers équipé d'électricité entouré par une clôture limité à l'est par une piste à l'ouest par une parcelle planté d'olivier ainsi qu'au nord et au sud non grevé d'aucune charge et non exploité.

Mise à prix : le prix d'ouverture de la surenchère de l'immeuble mis en vente est fixé à cinquante neuf mille quatre cent quarante et un dinars 59 441.000dt par expertise effectuée par Mr Zeddini Néji expert en bâtiment en date du 12/12/2025 en vertu de l'ordonnance sur requête n°99218 émanant de Mr le Président du tribunal de 1ère instance de Béja le 28/10/2025.

Date et lieu de la vente : la surenchère de l'immeuble mis en vente aura lieu le 26/03/2026 à la chambre des criées publiques auprès du tribunal de 1ère instance de Béja à 9 h du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble mis en vente : tout intéressé peut visiter l'Immeuble mis en vente tous les jours sans conditions ni limitation de temps.

2026R00500VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue HEDI NOUIRA Tunis.

- Partie saisie : NEILA BENT AHMED ZAHOUANI, demeurante au 9 Avenue 3 Août 1903 Sousse, CIN N°02915667.

- Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°100923 Sousse d'une superficie de 215 m², dénommé «SALMA» sis à Sousse.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 580 500 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Lundi 30/03/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00262VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Avocat Maître : YOUSSEF LAHMAR

Il sera procédé le LUNDI 30/03/2026 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de KAIROUAN, à la vente du bien immeuble ci -après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, MF/0000110F, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître LAHMAR YOUSSEF sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi :

Madame Nesrine Bent Noureddine Dhouibi, demeurante à Avenue Yahia Ben Amor, Route de Haffouz - Kairouan, CIN n° 11945966.

Avocat poursuivant : Maître LAHMAR YOUSSEF, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse, (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Les 100 parts indivises revenant au débiteur saisi dans le TF 21920 Kairouan, relatif à la propriété «ALHARLY», composée de 2 parcelles 17 et 19 situées au sud ouest de Kairouan. Il s'agit d'un bâtiment situé à la rue sayed ben ayed et limité comme suit : Nord et Est Abderrahmen Agrbeoui, au sud d'où l'ouverture, ben ayed, Ouest Farhet chaaben.

Au rez-de-chaussée une maison composée d'un hall, un salon, deux chambres, une cuisine, un bloc sanitaire, une cour et des escaliers.

Au premier et deuxième étage, non achevés, les murs extérieurs en briques, des poutres en béton armé et un toit en dalle.

Mise à prix :

CENT SOIXANTE TREIZE MILLES CINQ CENT DINARS (173.500, 000 DT).

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le

greffe du tribunal de 1ère instance de KAIROUAN, ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2026S00263VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim BOUASSIDA

Avocat à la Cour de Cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal n° : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de L'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la Chambre des ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de SOUSSE et ce le Lundi vingt trois Mars deux mille vingt six (23/03/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

La créancière saisissante : Arabe Tunisien Bank (l'ATB) au nom de son représentant légal Société Anonyme, titulaire de matricule unique n°0014161 Q qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement ayant son siège social 133, Rue Moularès Megrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile légal élu pour cette affaire au bureau de son Avocat Maître Slim Bouassida Avocat à la Cour de Cassation sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax. Bureau n°155 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim BOUASSIDA Avocat à la Cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n°441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Bechir TAYACHI sa carte d'identité nationale n°07288328 il n'a pas de matricule unique, demeurant Rue Nassiha Cité El Aouina Menzel Habib Khaled Sousse.

Immeuble à vendre : l'ensemble de l'immeuble immatriculé appartenant au saisi objet du titre foncier n°157937 Sousse dénommé" Emna" sis à Ksibet Sousse couvrant 3 ares et 12 centiares. Il s'agit d'une parcelle de terrain sise à la Route de Messaadine prés de la Prison Civile à une distance d'environ 2 km du côté Nord Ouest de la ville de Ksibet Sousse.

Limitée au Nord par le lot n°2 terrain nu au Sud par une Rue projetée sous forme de piste, à l'Est par le lot n°3 terrain nu dépendant d'un titre foncier appartenant à des voisins, à l'Ouest le lot n°3 terrain nu relevant du même lotissement et le même titre foncier.

L'immeuble se compose de la parcelle n°4 son siège de la façade ne comporte pas de porte, une construction ayant une superficie couverte de 195 m² est édifiée sur cette parcelle, L'infrastructure de la carcasse de la construction est en béton armé, le sol est cimenté.

Les enduits des murs sont ordinaires et sans peintures.

Nature et qualité de la construction : Il s'agit d'un logement dont la construction est non achevée. Il s'agit des enduits, de la menuiserie, de la peinture, des équipements principaux et sanitaires.

L'immeuble se trouve dans une zone classe "UBa" d'après les données du plan d'aménagement urbain de la ville de Ksibat Sousse, l'endroit de l'immeuble se trouve prés des réseaux électriques et de la canalisation de l'eau potable.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble appartenant au saisi sus-indiqué a été fixé par l'expert judiciaire Madame Amara ZAGHDOUDI en vertu de l'ordonnance sur requête à deux cent cinquante mille dinars (250.000,000 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la Cour de Cassation sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2026X00252VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Wided ferjani épouse chaabane commerçante, demeurante au 124 avenue la République elhamamet 8050 Nabeul.

2/ fawzi ben tijani chaabane commerçant demeurant à l'avenue la République elhamamet Nabeul.

3/ Ahmed ben fawzi chaabane, demeurant à l'avenue la République elhamamet Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 188/ 1361 parts dans l'immeuble dénommé «salwa34» objet du titre foncier N598982 Nabeul d'une contenance de 1361 m² sis au centre ville de Hammamet dans une cité connu par "marché de jeudi" et précisément à rue iben hiziya dérivé de l'avenue de hedi wali Nabeul.

Les parts indivises consistant en un terrain clôturé d'une superficie de 219 m² dont une partie non bâti

contenant des espaces, des couloirs, un jardin délaissé et une partie sur lequel est édifiée des constructions délaissées et une partie sur lequel est édifiée une construction de 4 étages.

Le rez-de-jardin son entrée du coté nord ouest exploité comme un dépôt et il manque des travaux d'entretien.

La 1ère maison au rez-de-chaussée qui a une entrée indépendante composée d'une salle, 2 chambres, un air, une salle de bain et une cuisine, la maison nécessite des travaux et l'entretien.

Une 2ème maison de 2 étages composée d'une salle avec un balcon, un séjour, une chambre, une cuisine et une salle de bain un couloir et des escaliers menant au 2ème étage qui contient une chambre à coucher avec un dressing, une terrasse et une chambre externe non achevée.

L'immeuble est délimité du coté est par la parcelle n°1182 et 1181, du coté sud par la parcelle 1189 et la parcelle n°2 et la parcelle n°1185 et du coté ouest par une voie publique et la parcelle n°1196.

Mise à prix : (463.350.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 30/3/2026 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026X00258VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ chokri chniti, gérant de société CIN 04675258 demeurant au n°1 rue Gabès cité essaaid mannouba alouesta gouvernorat de mannouba (débiteur hypothécaire)

2/ rahma bent mohamed essaied dhaw épouse chniti CIN 04746933 demeurante au n°10 rue 4720 cité ezzehour elhrairiya Tunis (tiers détenteur).

Le fol enchérisseur : mohamed ali dhaw CIN 04716167 demeurant à 10 rue 4720 hrayriya cité ezzouhour tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

La totalité des parts indivises soit 500/4249 dans l'immeuble dénommé «Ajmi I» objet du TF N°51318 Tunis d'une contenance de 4249 m² sis à zahrouni entre «Elmahala» et La route reliant zahrouni et Tunis dans la région Elhrairiya cité ezouhour tunis.

Les parts indivises consiste en un terrain rectangulaire de 500m² de surface où est édifiée un bâtiment relativement récent et en bon état composé de 3 étages, il se distingue par une façade principale sud est d'où son entrée principale ouvrant sur la voie Elhrairiya dans la direction du sud et par 2 façades est surplombant la rue Abdelkrim fadel cité ezouhour tunis.

Le rez-de-chaussée d'une contenance de 428 m², il se compose de 7 locaux commerciaux dont un réservé à la zitouna banque à la Alhrairiya suivit d'un deuxième magasin ouvrant directe sur l'avenue Alhrairiya, le 5 autres locaux ouvrent sur la rue Abdelkrim fadel.

2/ le premier étage : d'une contenance de 462m² il comporte deux locaux l'un est occupé par l'administration de l'association «dar Alhadith Azaitouna» l'autre est exploité comme salle d'exposition des meubles.

3/ le 2ème étage d'une contenance de 462 m² il contient trois habitations l'une exploité en tant qu'école privé.

Mise à prix : (903.810.000) après la réduction du prix de 40%.

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : (903.900. 000dt).

La date et lieu de la vente : lundi le 23/03/2026 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026X00259VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise à 10 rue pierre de coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue salem harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : abderrazek saadaoui, CIN 02711948 domicile élu chez Abdelaziz dhaoui Freyana Kasserine 1240et à lahwech avenue farhat hached feryena kasserine.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à lahwech feryana gouvernorat de Kasserine qui consiste en un terrain constructible d'une contenance de 874 m² contenant une maison délimitée du coté sud par mohamed hamdi, du coté est par abdelaziz saadaoui, du coté nord par mohamed saadaoui et du coté ouest par une route.

Mise à prix : (112.632.000) après la réduction du prix de 40%

La date et lieu de la vente : lundi le 30/03/2026 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kasserine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026X00260VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE 0000110F

Partie saisie : Walid Ben Khalifa, titulaire de la CIN 05297761, ouvrier, domicilié à la route de l'Afrane km 1 rue 159 n°10, Sfax, 3003.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°79443 Sfax, dénommé «Hafsia», situé sur la route de Sidi Salem, km 8, Sfax. Il se trouve à environ 250 mètres de ladite route en direction du sud et constitue le troisième emplacement par rapport à la voie goudronnée reliant les routes de Sidi Salem et de Gabès, connue sous le nom de «Zanqat El Alama», au cœur d'une zone de densité moyenne de population et équipée des infrastructures de base.

L'immeuble consiste en un terrain de forme (presque carrée) d'une superficie totale de 942 m², entouré d'un mur d'une hauteur de 40 cm du côté Est et de bornes de délimitation métalliques d'une hauteur de 1,20 m au niveau de la limite ouest. Il comprend un local à usage d'habitation en cours de construction, non achevé, orienté au sud, d'une superficie couverte de 130 m², composé d'un salon, d'un hall, d'une petite chambre à l'Est, de deux chambres orientées au sud, d'une salle de bain et d'une cuisine à l'Est, attenante à un local de stockage.

Les murs extérieurs de l'habitation ainsi que les murs sud et ouest du salon sont construits en pierre, tandis que le reste des cloisons intérieures est en briques, avec des encadrements de portes. Le bâtiment est en bon état à l'intérieur comme à l'extérieur, à l'exception de la toiture; l'installation électrique primaire a été mise en place, les fenêtres sont équipées de grilles de protection, étant toutefois précisé que l'habitation n'est pas raccordée à l'eau ni à l'électricité.

L'immeuble est limité au sud par une entrée commune donnant accès audit bien, à l'Est par Habib Essalhi et Hédi El Amri, chacun pour sa part, au nord par Hassan El Amri, et à l'ouest par Bachir El Aloui, anciennement.

La mise à prix : 85.800.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 25/03/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00261VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

Tél : 74.226.719

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N°B187881996, RNE 0000110F;

Parties saisies : 1) Mourad El Ayadi, titulaire de la carte d'identité nationale n°01289512, commerçant en chaussures, domicilié à la Route de Teniour, km 7, impasse El Jmal n°96, Sfax 3041 - en sa qualité de débiteur emprunteur.

2) Emna Ellouze, titulaire de la carte d'identité nationale n°05272846, employée de société, domiciliée à l'avenue de l'Environnement n°96, Chihia Sfax - en sa qualité de caution hypothécaire

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble consistant en une parcelle de terrain agricole nue sise à la route d'El Aïn, km 15, zone **Aïn Torkia**, gouvernorat de Sfax, située à gauche en venant de Sfax après le pont de l'autoroute Sfax - Gabès, et distante d'environ 1,5 km de la route principale, accessible par un chemin agricole.

Le terrain est entouré de quelques habitations dans une zone desservie par le réseau d'électricité

La parcelle n'est pas clôturée, son sol est rocailleux et comporte des repères de délimitation* L'accès se fait par l'angle sud-ouest, par un passage d'une largeur de 4 m commun entre la propriétaire Madame Emna Ellouz et son frère Moncef Ellouz.

La Superficie du terrain est de 2 460,20 m².

Ses dimensions : il mesure de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 61.5 m et du sud vers le nord des 2 cotés Est et ouest 40m

Le bien est limité du sud par Assia Alloulou, de l'Est par Ali Alloulou, de l'ouest par un voisin, l'accès étant commun, et du nord par Asma Alloulou.

Et ce, conformément aux mentions du rapport d'expertise établi par l'expert Monsieur Moncef Dammak daté du 24/05/2025.

La mise à prix : 13.200.000 D après déduction de la mise à prix de 40 % frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 25/03/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax (2) sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00262VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière

Partie saisissante poursuivante : gnain Manoubia, gnain Hinda, gnain saida, gnain Hatem et elbarbouchi sonia à leurs droits de sa fille élu leur domicile au cabinet de leur avocat poursuivant

Partie saisie : gnain kalifa, gnain Afifa demeurant rue Mohamed Ali N°54 Radés ben arous

Avocat poursuivant : khedri Moncef avocat prés la cour de cassation 2 rue mohamed Ali Akid cité bougatfa 2 Essijoumi Tunis.

Immeuble saisi : villa rue Mohamed Ali N°54 Radés ben arous T.F n°60487 ben arous d'une superficie de 683 mètres carrés s'appelle gordan josef d'un premier étage 150 m² qui constitue de 2 chambres et salle et cuisine et salle de bain et de palangement au 2 étages avec l'escalier et de cour 30 m² garages de 103 m² que la surface bâtit est de trois environ 483 m².

Mise à prix : un million deux cents soixante trois mille soixante quinze dinars 1.263.075.000

Date et lieu de l'adjudication; A la chambre des criées au tribunal de première instance ben arous à partir de neuf heures du matin de 26/03/2026

Visite : Ouverte à tous moment .pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou greffe du tribunal de première instance ben arous où est déposé le cahier des charges.

2026400607VEPA1

Avis aux créanciers

Changement de commissaire d'exécution

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le 03/02/2026 l'arrêté de changement du commissaire d'exécution Meherzi Mohamed par le commissaire d'exécution Rached Zaghdoudi (centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 - 52.299.508) et ce concernant le contrôle d'exécution du plan de sauvetage de la Société Mutuelle centrale des Services Agricoles et Oléicoles (CCO) (IU : 0000361Z).

2026R00498VEPA2

Appel d'Offre de cession du terrain industriel sis à Z.I Nadhour Zaghouen

En exécution du jugement n°742 chez le tribunal de 1ère instance Tunis 1, il aurait procédé à la cession au tiers au plus offrant, le terrain industriel sis à Z.I Nadhour Zaghouen, d'une superficie de 4670 m² (dont 2926 m² en charpente), propriété de la société Ideal Moquette en faillite, conformément aux clauses du Cahier des Charges approuvé par le juge commissaire. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges de Bureau du syndic de faillite chargé de la cession (contre 200 D en espèce) en approuvant nécessairement les clauses dudit Cahier. Ils doivent adressé leur offre sous pli recommandé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant la mention «A ne pas ouvrir Offre Cession terrain Ideal Moquette» au Bureau de M. Rached Zaghdoudi sis centre challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 - 2068 Tél : 52.299.508 / 71.472.065, et ce au plus tard le 03/04/2026. Les offres reçues après ce délai et / ou non conformes aux dispositions du Cahier des Charges, ne seront pas acceptées.

2026R00499VEPA2

Ouverture des procédures de Règlement judiciaire

SOCIETE HSOUMI DATTES "SHD"

SARL au capital de 100 000 Dinars

Siège social : 04 rue Aouan KHEZAAl Borj Bacouch Ariana

IU : 1409130H

En vertu de la décision du président de Tribunal de 1ère instance d'Ariana en date du 17/02/2026 dans l'affaire 374 l'ouverture des procédures de Règlements judicaire de la société "SHD" et la nomination de l'expert Akram CHRITI sis au 5 bis avenue tahar Ben Ammar App 113 Bloc A Manar 2 Tunis -58135136-26708130 en qualité d'Administrateur Judiciaire sous contrôle du juge de l'Ese

Madame Hayta AL ADAB dont la mission et l'analyse de la situation économique et financière et la possibilité de la sauver, avec l'inventaire du patrimoine.

Ainsi la suspension de toutes procédures visant le recouvrement des dettes avant la date d'ouverture des procédures Judicaire et la suspension des intérêts et intérêt de retard.

De ce fait, les créanciers, et ce, dans un délai de 30 jours pour les résidents et 60 jours pour les non-résidents doivent inscrire leurs dettes auprès de l'administrateur judiciaire.

2026R00505VEPA2

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRE

A USAGE AGRICOLE AUX ENCHERES SOCIETE TAJRA A ZERAMDINE

SISE A MENZEL HAYET - ZERAMDINE

IDIF. UNIQUE : 0022007 C

Le Syndic de Faillite de la Société TAJRA de Zeramdine met en vente au plus offrant la Totalité d'une parcelle de terre à usage agricole d'une superficie de 130017 m² à l'exception d'une partie sise à l'ouest de 2280 m² inclus dans le plan d'aménagement contenant 735 pieds d'oliviers ayant projeté une route de ceinture et une petite zone verte au nom de la société TAJRA de Zéramdine objet du titre foncier 123440 Monastir.

Mise à prix : 1.300.170,000

Les frais d'enregistrement sont à la charge de l'acheteur

Les offres de prix doivent parvenir sous pli fermé recommandé avec accusé de réception avec un 2è pli à l'intérieur mentionnant sur l'enveloppe - A ne pas ouvrir - portant l'offre de prix en hors taxe à :

M Le Syndic de Faillite M Salem BOUJNAH Rue Tarek IBN ZIAD - 5050 MOKNINE.

La visite de la parcelle de terre s'effectuera tous les jours de la semaine de 8 heures du matin à midi muni de cahier des charges et ce après avoir informé le Syndic de Faillite.

Le dernier délai de réception des offres de prix est fixé pour le Mercredi 25 Mars 2026 inclus.

Toute personne désireuse de participer à l'adjudication pourra recevoir le cahier des charges au Bureau du Syndic de Faillite durant les heures du travail.

2026S00240VEPA2

Vente d'un Bien immobilier objet du titre foncier n°534408 Nabeul

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite)

Le syndic de faillite de la société Briqueterie Moderne de Grombalia, IU 0496692S, informe le public, qu'en vertu de la décision rendue par la chambre commerciale auprès du TPI Sousse le 16/02/2026, relatif à l'affaire n°122, il a été décidé la vente du bien immobilier objet du titre foncier n°534408 Nabeul consistant en la parcelle n°435, d'une superficie de 70190 m², appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite) situé à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia, sous les conditions suivantes :

- La vente du bien immobilier au plus offrant.

- Caution : 10% du prix de départ.

- Prix de départ : Cent Quatre Vingt Onze Mille Sept Cent Cinquante Neuf dinars et 080 millimes (191.759,080DT).

- Dernier délai de la réception des offres le 10/04/2026.

- Le cahier des charges peut être retiré auprès du syndic de faillite Mr Salah Ennaffati dont l'adresse est à place Farhat Hached Immeuble Ben Chérifa (au dessus de BH) 4ème Etage, Sousse 4000, contre le paiement de la somme non restituable de 500DT.

- Tél 73 221 907/29 617 815

- La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2026S00251VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite)

Vente de 40000 Parts indivises du Bien immobilier objet du titre foncier

N°561254 Nabeul

Le syndic de faillite de la société Briqueterie Moderne de Grombalia, IU 0496692S, informe le public, qu'en vertu de la décision rendue par la chambre commerciale auprès du TPI Sousse le 16/02/2026, relatif à l'affaire n°121, il a été décidé la vente de 40000 Parts indivises du bien immobilier objet du titre foncier n°561254 Nabeul, appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite) situé à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia, sous les conditions suivantes :

- La vente du bien immobilier au plus offrant.

- Caution : 10% du prix de départ.

- Prix de départ : Cent Neuf Milles Deux Cent Quatre Vingt Dinars (109.280,000 DT).

- Dernier délai de la réception des offres le 10/04/2026.

- Le cahier des charges peut être retiré auprès du syndic de faillite Mr Salah Ennaffati dont l'adresse est à place Farhat Hached Immeuble Ben Chérifa (au dessus de BH) 4ème Etage, Sousse 4000, contre le paiement de la somme non restituable de 500DT.

- Tél 73 221907/29617815

- La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des Charges.

2026S00252VEPA2

Vente d'un Bien immobilier objet du titre foncier n°597754 Nabeul

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite)

Le syndic de faillite de la société Briqueterie Moderne de Grombalia, IU 0496692S, informe le public, qu'en

vertu de la décision rendue par la chambre commerciale auprès du TPI Sousse le 16/02/2026, relatif à l'affaire n°120, il a été décidé la vente du bien immobilier objet du titre foncier n°597754 Nabeul, d'une superficie de 74120m², appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en Faillite) situé à la route Ain Tbornog Km 3 Grombalia, sous les conditions suivantes:

- La vente du bien immobilier au plus offrant.

- Caution : 10% du prix de départ.

- Prix de départ : Deux Cent Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Dinars et 840 millimes (202.495,840DT).

- Dernier délai de la réception des offres le 10/04/2026.

- Le cahier des charges peut être retiré auprès du syndic de faillite Mr Salah Ennaffati dont l'adresse est à place Farhat Hached Immeuble Ben Chérifa (au dessus de BH) 4ème Etage, Sousse 4000, contre le paiement de la somme non restituable de 500DT.

- Tél 73 221 907/29 617 815

- La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des Charges.

2026S00253VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Jeudi 12 Mars 2026

SOCIETE D'ACTIVITES TOURISTIQUE SAT

S A au capital de 4 637 000 DT

Siège Social : Hôtel zodiac - Zone Touristique Yasmine Hammamet

Matricule Fiscal : 349 420 YAM000

Registre de Commerce : B1349111997

Les Associés de la Société d'Activités Touristiques «SAT» Hôtel Zodiac sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 12 mars 2026 à 10 heures, au siège de la société Activhôtels centre urbain nord en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024

2) Lecture des rapports du Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2024.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024.

4) Approbation des conventions et des opérations rentrants dans le cadre de l'article 200 et 475 du CSC.

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2024.

7) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2026R00510SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

Société Aquaculture du Sahel

SA au capital de 4.060.000 DT

Siège social : Port de pêche de Téboulba 5080 Monastir

Identifiant unique : 1142230H

Les actionnaires de la Société Aquaculture du Sahel sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 23 mars 2026 à 11 heures au siège social de la société sis au port de pêche de Téboulba - 5080 Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée et de ses modalités de convocation.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2022.

3. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2022.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2022.

5. Approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2022 et des états financiers clos au 31 décembre 2022.

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2022.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2022.

9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026S00261SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadha à Mahdia

S.A au capital de 1 600 000 Dinars.

Siège social : Rue de la Liberté, Imm 'Fatimides', Bloc C, 1er Etage - 5100 - Mahdia

M.F : 1562233Y/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadah à Mahdia informe l'ensemble des actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société se tiendra le jeudi 02 avril 2026 à 10h00, au siège social de la Société à Mahdia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport d'activités pour l'année 2025.

- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers au titre de l'année 2025.

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'année 2025.

- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Affectation du résultat comptable de l'exercice 2025.

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025.

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

- La délégation des pouvoirs à la Présidente Directrice Générale pour accomplir les formalités de dépôt, d'enregistrement et de publicité.

Les documents relatifs à l'ordre du jour peuvent être consultés au siège social de la Société à partir du lundi 16 mars 2026, du lundi au vendredi, suivant l'horaire administratif.

2026S00264SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadha à Mahdia

S.A au capital de 1 600 000 Dinars.

Siège social : Rue de la Liberté, Imm 'Fatimides', Bloc C, 1er Etage - 5100- Mahdia

M.F : 1562233Y/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Ben Ghayadah à Mahdia informe l'ensemble des actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société se tiendra le jeudi 02 avril 2026 à 12h00, au siège social de la Société à Mahdia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du siège social de la société.

- La délégation des pouvoirs à la Présidente Directrice Générale pour accomplir les formalités de dépôt, d'enregistrement et de publicité.

Les documents relatifs à l'ordre du jour peuvent être consultés au siège social de la Société à partir du lundi 16 mars 2026, du lundi au vendredi, suivant l'horaire administratif.

2026S00265SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 30 Mars 2026 à 10h00 au n°8 rue de l'énergie- La CHARGUIA 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2024

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2026400598SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

Société Touristique et Culturelle de Tozeur «DAR CHERAIT»

S.A au capital de 3.947.400 dinars

Route Touristique - Tozeur

Identifiant unique : 29956X

1- Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Culturelle de Tozeur «DAR CHERAIT »sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 mars 2026 à 10 heures 30 minutes au siège de la Banque Tuniso- Libyenne - Boulevard Maître Mohamed Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du retard de la réunion de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Ratification des mandats des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2- Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Culturelle de Tozeur «DAR CHERAIT» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 26 mars 2026 à 11 heures 30 minutes au siège de la Banque Tuniso- Libyenne - Boulevard Maître Mohamed Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'exploitation.

Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes ainsi que le projet des résolutions sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2026400599SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE

ALLIANCE ASSET MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital social : 200 000 dinars

Société de gestion

RC : N°B2418772007

MF : 000/M/A/996155D

Les actionnaires ALLIANCE ASSET MANAGEMENT sont invités à se réunir en assemblée Générale Ordinaire le 17/03/2026 à 11 heures au bureau de la liquidation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de clôture de la liquidation depuis la date de nomination jusqu'en janvier 2026.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2024

3- Approbation des rapports et Quitus à donner au commissaire aux comptes

4- Projet de répartition du produit de la liquidation

5- Quitus à donner à la liquidation

6- Effectuer toutes les formalités relatives à la clôture de l'existence de la société

7- Questions diverses.

2026400602SANB3

Convocation Aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Du 24 Mars 2026

Convocation A L'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE INES DE TUNISIE

S.A au capital de 260 000

MF : 496480G/A/M/000

Identifiant unique RNE : 496480G

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71235174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Immobilière Ines de Tunisie qui se tiendra le Mardi 24 Mars 2026 à 12h30 au siège de la Société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6.

Cette Assemblée Extraordinaire, à laquelle vous êtes priés d'assister, délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution de la Société Immobilière Ines.

2026400619SANB3

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 24 MARS 2026

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE IMMOBILERE INES DE TUNISIE

S.A au capital de 260 000

MF : 496480G/A/M/000

Identifiant unique RNE : 496480G

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71235174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Immobilière Ines de Tunisie qui se tiendra le Mardi 24 Mars 2026 à 11 h30 au siège de la Société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6.

Cette Assemblée Ordinaire, à laquelle vous êtes prié d'assister, délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'exercice 2025.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025 et quitus aux administrateurs.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats 2025.

- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Fixation des jetons de présence.

- Pouvoir pour formalités légales.

- Questions diverses.

2026400620SANB3

Convocation à L'assemblée Générale Extraordinaire

Société Orient Tea

SA au capital 6 225.000 dinars

Siège social : Km 6 Route Khlédia Naassen Ben Arous

MF : 0868350Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Orient Tea - SA, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2026 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de la réunion du conseil d'administration

2. Autorisation de cession d'actions

3. Pouvoir de l'accomplissement des formalités.

2026400621SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'AGE

Société Agricole et Immobilière Sidi Abdallah

SARL au capital de 1.200.000 Dt

Rezig Center Bloc C Rue des Usines Sidi Rezig Mégrine 2033

Identifiant Unique : 0539538V

Messieurs les Associés de la Société Agricole et Immobilière Sidi Abdallah S.A.R.L sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Mardi 24 Mars 2026 à 14h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital

- Modification des statuts

- Révision de la rémunération du gérant.

2026R00526SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

Sté mutuelle de base de service agricole

«BAHAA EDDINE» kondar

Tél : 25.604.128

MF : 1724837/X

Le Conseil d'Administration de la société Mutuelle de Base Agricoles «BAHAEDDINE» Kondar informe les adhérents de la société sont convoqué à l'assemblée générale pour l'exercice de l'année 2021-2022-2023 qui sera tenu le 01 avril 2026 à 10h00 du matin au siège de la société.

Pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport financier et moral du conseil d'administration de l'exercice 2021-2022-2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021-2022-2023.

3. Approbation du rapport moral et financier du conseil d'administration.

4. Mise à jour de la liste des adhérents.

5. Renouvellement de 1/3 du conseil d'administration.

6. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2024-2025-2026.

7. Quitus au conseil d'administration.

Remarques :

- Tout adhérent a le droit de consulter le rapport moral et financier et les rapports du commissaire aux comptes et les états financiers au siège de la société à partir du 23/3/2026.

- le dépôt des candidatures se fait au nom du président de la société à partir du 12/03/2026 jusqu'à 20/03/2026 avec accusé de réception à l'adresse suivante «société BAHAEDDINE AWLED AMEUR Kondar 4020 Sousse»

2026S00257SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle Agri-Ben sassi

Capital social : 5000 dinars

Siège social : Ferme Al Garia Béja

Matricule Fiscal : 1151851J/P/M/000

La Société Coopérative de Base de Services Agricoles "Agri Ben Sassi" entend tenir l'assemblée générale ordinaire pour les années 2024-2025 à son siège social, pour discuter de l'actualité littéraire et rapports financiers, faire le point sur les engagements et les activités ordinaires de l'entreprise, le samedi 07 Mars 2026 à neuf heures du matin.

2026400608SODB3

DIVERS

Avis au public

DECLARATION DE PERTE

Monsieur Habib ben SAID SAMMOUDA informe le public qu'il a perdu son titre de propriété numéro : 03/14074 objet du titre foncier numéro : 114249 Sousse sis à HERGLA, et il veut extraire une copie de celui-ci. Pour ceux qui ont un intérêt, doivent présenter leurs objections au bureau du notaire Maître Khalil BELKAHLA sis à la rue 18 janvier à HERGLA gouvernorat de SOUSSE dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cette annonce.

2026S00250DIVD2

Perte d'un titre de propriété

IMED SELEMI CIN 05256683 déclare qu'il a perdu son contrat de propriété d'une maison à HENCHA rédigé par le notaire CHROUDI NASSIM en date du 10 OCTOBRE 2011 qu'il désire avoir un nouveau titre celui qui a droit doit inscrire son opposition au bureau du notaire CHROUDI NASSIM jebenaina dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2026X00247DIVD2

Avis

Mr Souheil Ben Mohamed Ben Salem Ben Hmida et sa sœur Sahar informent le public que leurs titre de propriété de la totalité de leurs quotes-parts, représentant le sixième (1/6) indivis dans la moitié indivise d'une parcelle de terrain d'une superficie de 720 m², sise à Route Saltania Km 10 Sakiet Eddaier Sfax qui leurs appartient par un acte de donation en date du 01 octobre 2021 enregistré à la Recette des Finances de Sakiet Eddaier le 04 novembre 2021 sous le numéro M047086 avec le témoignage des juges notaires Elyes Mallak et Sabrine Bouraoui qui est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr ABID ZOUHIR Notaire à Sfax rue de Carthage immeuble Ibn Zohr bureau M1 aux cours de 30 jours de cette publication.

2026X00250DIVD2

Avis

Mme Dalanda bent Ahmed ben Mohamed Fourati, porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (contrat de PARTAGE daté du 07 Avril 1979 enregistré à la Recette des finances de Sfax le 15 Novembre 1979 Quittance n°103 et rédigé par les notaires à Sfax; Ahmed Jamoussi et Hedi Masmoudi du reste de sa parcelle de terrain qui est d'une superficie initiale approximative de 850 m², sise à la route el ain km 04 zanket drira Sfax. Par conséquent, elle prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire "Oussama Zouch" sis à l'immeuble el Borj bloc A 5ème étage app N°4 - rue Ennassiriya 3027 Sfax. Toute apposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2026X00253DIVD2

AVIS

Monsieur Nabil Haddar avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie 228 m² située à la route de Tunis Km7 Sfax lui venant par acte de partage daté le 17 janvier 1988 par les deux notaires Mohamed Henteti et Zouhir kallel enregistré à Sfax le 5/06/1989 N°2439 que son titre de propriété étant perdu il veut en

extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 30 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00254DIVD2

Avis

Mr Mohamed Elhourabi Elabidi annonce qu'il possède une vingtaine (20) de pieds d'oliviers sises à la route gremda km 36 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00255DIVD2

Déclaration de perte

Par la présente déclaration, Madame Hela Gharbi, déclare avoir perdu son «sanad» de propriété n°07/33409 objet du titre foncier n°43412 Bizerte dénommé «hela» sise cité El Hadadia à Menzel Jemil suivant sa déclaration sur l'honneur légalisé auprès de la municipalité de Menzel Jemil en date du 18/02/2026.

2026400596DIVD2

Déclaration de perte

Par la présente déclaration, Monsieur Mohamed Fazaï, déclare avoir perdu son «sanad» de propriété n°07/44050 objet du titre foncier n°43412 Bizerte dénommé «Héla» sise cité El Hadadia à Menzel Jemil suivant sa déclaration sur l'honneur légalisé auprès de la municipalité de Bizerte en date du 13/02/2026.

2026400597DIVD2